



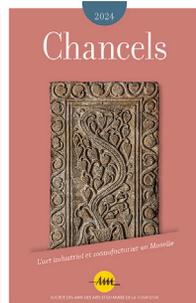
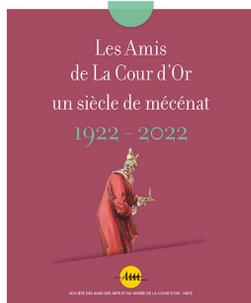
SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS ET DU MUSÉE

Adhérer à la Société des Amis des Arts et du Musée de La Cour d'Or, c'est participer :

- à la promotion du musée,
- à l'enrichissement de ses collections,
- au développement de l'esprit critique et de la sensibilité artistique de nos concitoyens,
- à la reconnaissance d'une culture artistique régionale dans la lignée de l'École de Metz et à l'aide aux talents lorrains,
- à la publication d'une revue, sous le titre de *Chancels*, destinée à informer les adhérents sur les activités de notre société et du musée.

L'association propose des avantages et diverses activités à ses adhérents :

- Conférences sur des thèmes variés (archéologie, histoire locale ou régionale, histoire de l'art...).
- Visites "privilège" d'expositions.
- Voyages culturels de 2 jours pour découvrir les richesses culturelles d'une autre région (musées, expositions, archéologie, histoire...).
- Publication de la revue *Chancels* : chaque adhérent individuel, couple ou société reçoit gratuitement un exemplaire.
- Information régulière sur les activités du musée.
- Invitations aux inaugurations organisées par le musée.





Société des Amis des Arts et du Musée de La Cour d'Or

.....

- Madame Monsieur Société

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. fixe : Tél. portable :

Adresse mail :

ADHÈRE(NT) À LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS ET DU MUSÉE DE LA COUR D'OR :

Membre titulaire : 25 €.

Couple (ou membre de famille résidant à la même adresse) : 35 €.

Nom et prénom du second titulaire :

Lycéen, étudiant (moins de 25 ans : joindre photocopie de la carte d'étudiant) : 5 €.

Membre bienfaiteur, cotisation libre : €.

Les cotisations et dons font l'objet de reçus fiscaux donnant lieu à déduction fiscale selon les dispositions du Code général des impôts.

Ci-joint mon règlement :

chèque libellé à l'ordre de la SAAM accompagné du présent bulletin,
à retourner au siège de la SAAM - 2 rue du Haut Poirier - 57000 METZ

→ Pour faciliter l'organisation bénévole de la SAAM :

- Je retirerai mon reçu et la revue lors de l'AG.
 Je préfère que le reçu et le bon de retrait de la revue me soient envoyés par courrier.

Fait à : le :

Signature :



SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS ET DU MUSÉE DE LA COUR D'OR

2, rue du Haut Poirier - 57000 METZ

Courriel : amisdelacourdor@free.fr - Blog : amisdelacourdor.canalblog.com